



Le Président,

Paris, le 29 décembre 2016

P.C CP / FS

Objet : Audit Pro

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs évoluant en Pro

Vous le savez maintenant, notre Fédération a engagé un cabinet d'experts afin d'effectuer un audit concernant l'évolution de notre championnat élite. Un certain nombre de questions deviennent actuellement récurrentes. Il m'est important au travers des thèmes qui sont proposés dans cet audit que **nous puissions dégager l'intérêt général du tennis de table français** et cela, au-delà de propositions parfois trop personnelles.

J'ai pris cette décision, avec mon Vice-Président délégué Jean-René Chevalier, et l'ai annoncé lors de la réunion du 4 mai. Réunion, où peu de clubs étaient représentés (deux en Pro A messieurs, deux en Pro A féminines, et quelques clubs de Pro B), et pendant laquelle des décisions sur les types de formule par équipe ont été prises, montrant ainsi la diversité d'opinions de chacun des présents.

POURQUOI UN AUDIT ?

Depuis quelques années, vous avez tous, nous avons tous notre perception pour faire évoluer ce championnat Elite. Mais pour ne pas se tromper dans cette évolution, car nous sommes tous persuadés de détenir la vérité, il est indispensable que des personnes extérieures à notre milieu, puissent proposer, à partir de la synthèse de vos visions et des circonstances économiques la meilleure formule pour nous tous. Vous serez donc tous auditionnés pour définir une formule sportive dont le format devrait favoriser la médiatisation, un cahier des charges adapté pour permettre l'accès des clubs et leur maintien à terme, un cadre juridique pour ces clubs ayant des joueurs salariés et une réflexion (financière et juridique) sur les possibilités d'un statut plus professionnel.

OBJECTIFS DE L'AUDIT

Trois thématiques sont importantes à traiter :

➤ ***Le secteur sportif** (formule de compétition– formule du Championnat)*

Cette première thématique concerne le domaine sportif. Tous les acteurs du tennis de table Pro sont dans l'attente d'un championnat lisible, plus court, attractif pour tous.

Il serait intéressant que cette formule puisse s'intégrer dans les formats aujourd'hui exigés par les médias

Doit-on dissocier le championnat Pro masculin des féminines, le secteur A du B, par exemple ?

La Fédération souhaite ainsi entrevoir la possibilité avec l'aide de cet audit de créer un second rendez-vous pongiste national important complétant la finale des Championnats de France individuels seniors. Ce second grand rendez-vous médiatique annuel pourrait se faire selon une formule de play-off sur un week-end mettant ainsi en avant « les Clubs Pro ». Mais ce ne sont que des questions.

➤ ***Le secteur financier** (statut du club Pro – rôle de la CNACG)*

Pour la seconde thématique qui concerne le domaine financier, la CNACG, de par son histoire sera elle aussi interrogée par l'audit. Quel statut doit-on donner à un club évoluant en championnat Pro ? Doit-il y avoir des contraintes financières et budgétaires pour participer à ce Championnat de haut niveau ? Doit-on déterminer un budget type pour un club désirant évoluer en Pro ? Faut-il évoluer vers un semi voire un professionnalisme et donc une ligue professionnelle ?

➤ ***La réglementation** (cahier des charges)*

La dernière thématique concerne le développement du Championnat Pro. Il devient nécessaire de posséder un cahier des charges sur lequel les diverses instances et acteurs du monde Pro pourront s'appuyer pour traiter, s'informer des procédures et des contraintes sportives, administratives et financières d'un championnat Pro. Faut-il dissocier les règlements du Championnat Pro de celui du règlement du championnat national ?

Peut-on mettre en place une obligation de préférence nationale ? Quels sont les avantages et les inconvénients de la double appartenance ?

Tout ceci doit aboutir in fine à la meilleure médiatisation possible de notre championnat élite en fonction des adaptations, et des solutions qui se seront dégagées.

Russi, dès le mois de juin 2016, plusieurs cabinets et universités spécialisées en droit du sport ont été sollicités (7).

- ✓ Le cabinet Kantarsport situé à La Défense (92) ;
- ✓ Le Centre de Droit du Sport de Marseille, M. Fabrice Rizzo ;
- ✓ Le Centre du Droit et d'Economie du Sport de Limoges, M. Christophe Lepetit ;
- ✓ Le cabinet Accord-Sport de Bordeaux, M. Patrice Mazaud ;
- ✓ Le Laboratoire du droit du Sport de Dijon, M. Gérald Simon ;
- ✓ Le Cabinet d'Etudes et conseil Mouvens-Sport de Plaisir (78), M. Willy Enjolras ;
- ✓ Le Cabinet Ikwi Sport (92), M. Stéphane David.

J'ai moi-même avec Franck Saulnier reçu ces différentes sociétés pour des entretiens tout au long des mois de septembre et octobre. Après étude des différentes propositions financières (35000 à 88000 euros) et au vu des particularités proposées par le cabinet Mouvens, le Comité directeur fédéral a décidé lors de sa tenue le 21 octobre, de nommer le Cabinet Mouvens-Sport (M. Willy Enjolras) pour mener l'audit et l'étude sur le Championnat Pro.

Des comptes-rendus intermédiaires seront fournis à la FFTT, ainsi qu'une aide à la mise en place des décisions avec vous et pour vous. Ce cabinet va entrer en contact avec toutes les personnes concernées par ce championnat Pro dès le mois de janvier 2016. C'est-à-dire :

- ✓ Présidents et dirigeants de clubs ;
- ✓ Joueurs(es) ;
- ✓ Entraîneurs, coachs(es) ;
- ✓ Public ;
- ✓ Municipalités, si possible.

Certes, le début de cet audit est bien et plus tardif dans la saison que nous ne l'aurions souhaité. Cela tient de la grosse activité de ce cabinet durant ce dernier trimestre.

Le résultat et les conclusions de cet audit sont initialement à rendre pour le mois d'avril 2017. Si ce délai est respecté, nous ferons alors le point avec vous. Car nous n'ignorons pas que pour vous, à cette date, la saison à venir 2017-2018 est pratiquement bouclée. Si tel n'est pas le cas, et s'il y a retard, alors nous travaillerons ensemble, et avec l'audit, pour une mise en place en 2018-2019.

Enfin, je tiens à vous faire savoir, que l'audit part d'une feuille blanche et que la FFTT s'est engagée auprès du cabinet Mouvens-Sport à aller dans le sens de ses préconisations et à les respecter dans le cadre d'un intérêt général bien compris. Ces préconisations seront déduites de vos participations et réponses. Je souhaite ainsi que tout le monde s'exprime afin de construire le meilleur championnat possible. Championnat qui sera présenté par l'audit et adossé à **des bases qui devront être solides et réalistes pour nous tous**. C'est le but de cet audit. Tout sujet peut donc être abordé.

Les conclusions pourront aller dans un sens qui peut ne pas être le mien personnel, ou bien de celui de certains d'entre vous, voire d'autres. Mais je le répète, **il s'agit bien de l'intérêt supérieur de notre Fédération, de vos clubs que de faire progresser notre championnat Elite** grâce à l'expérience d'un audit. A ce jour, rien n'est figé, (des pistes ont été suggérées sur les 3 thématiques mais seulement à titre indicatif) et je demande à mes élus et à mes services de ne pas interférer avec cet audit auprès de vous.

Je compte donc sur votre participation et votre volonté de faire évoluer ce championnat. Ainsi au travers du cabinet Mouvens-Sport, la Fédération Française de Tennis de Table est bien à votre écoute.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les présidents, l'assurance de mes meilleures salutations et vous souhaite une excellente année 2017.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry', with a large, stylized initial 'T'.

Copies :

Cabinet Mouvens-Sport - Membres du Comité directeur fédéral – CNACG- Commission sportive fédérale - Direction Technique Nationale – Direction Générale des Services